

HSBC FACTORING FRANCE

Guide des prestations annexes au contrat d'affacturage

Facturation Hors Taxes, applicable au 1er Janvier 2018.

1 GESTION ET FINANCEMENT DU POSTE CLIENT

Connexion illimitée au site Web (facturation mensuelle)	60€
Ouverture des comptes acheteurs par HSBC Factoring	40 € par compte acheteur ouvert
Saisie manuelles des factures et avoirs, 3 mois après démarrage	150 € par remise
Demande d'insistance sur Garantie	100 €
Traite (encaissement)	Electronique : 2.12 € ; traite papier : 3 €
Règlement sur facture non transmise ;	50 € par facture
Frais sur remises multiples ou non conformes	150 €, sauf contrats ID (1) : 600 €
Envoi des états de synthèse sur ID (1) (trimestriel)	300 €, sauf Pan européen (2) : 600 €
Recherche comptable, Digipass de remplacement, Information Tiers	100 €
Financement valeur jour selon devise de financement (3)	60 €, 58 GBP, 70 USD, 350 PLN, 90 CHF
Financement exceptionnel (express ou non contractuel) (4)	180 €

2 OPERATIONS CONTRACTUELLES, JURIDIQUES ET CONTENTIEUSES

Frais Juridique : Avenant, Nantissement...	400 €
Changement de nature du contrat ou Compte complémentaire	1000 €
Frais de protocole de rachat de notre encours	4000 €
Frais d'actualisation annuels, limite de financement < 2 M€	400 €
Frais d'actualisation annuels limite de financement ≥ 2 M€	600 €
Frais de clôture de compte, ATD, saisie, Procédure collective	800 €
Frais de gestion de compte contentieux ou résilié (trimestriel)	1600 €
Frais de Contentieux sur acheteur non garanti et sur litiges	Frais réels, minimum de 300 €
Frais sur impayé (règlement acheteur)	20 €

Nous restons à votre disposition pour toute demande spécifique qui fera l'objet d'un devis soumis à votre accord.

Les tarifs ci-dessus sont exprimés Hors Taxes. Ces commissions étant soumises à la TVA, il convient d'ajouter au montant HT des commissions, la TVA au taux en vigueur à la date de facturation lorsque le client est établi en France.

Lorsque le client est établi hors de France, en application des règles de territorialité, ces commissions ne sont pas soumises à la TVA française, toutefois, elles pourront le cas échéant faire l'objet d'une autoliquidation de la TVA dans le pays d'établissement du client en fonction des règles localement applicables.

(1) ID : Contrat « Invoice Discounting ».

(2) Contrat « Offre Paneuropéenne ».

(3) Autres devises, nous consulter

(4) Nécessité d'un accord préalable, financement « express » : financement opéré le jour de la remise de créance.



HSBC Factoring France Certifiée ISO 9001

HSBC Factoring France – SA au capital de 9 240 000 euros – SIREN B 414 141 846 RCS Paris
Code APE 652 C – n° TVA : 80 414 141 846
Siège administratif : Immeuble Cœur Défense Tour-A – TSA 31234 – 92099 La Défense Cedex
Siège social : 103 avenue des Champs-Élysées – 75008 PARIS
www.hsbc.fr